



AVIS D'APPEL D'OFFRES

DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Pour des besoins de réglementation de l'accès des véhicules et du personnel dans la zone logistique du Port de Pointe-Noire, conformément aux dispositions du code ISPS, la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire lance un appel d'offres pour le choix des transporteurs devant opérer dans cette zone, en vue de la livraison des marchandises dégroupées.

Les professionnels intéressés par cette activité sont tenus de faire parvenir leur dossier à la Direction Générale de Port (Bureau du conseiller chargé de la Prospection, Exploitation et Marketing ; contact 539 26 56) au plus tard le 28 Février 2010.

Les dossiers de candidature comprendront les pièces suivantes :

- Une attestation de transporteur
- La liste des véhicules
- Les attestations d'assurance
- Les cartes grises
- Les certificats Veritas